

Mutuelle santé : partenariat lancé



Mardi 13 septembre 2022, **Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole**, et **Philippe Mixe, Président de Just Mutuelle**, ont signé une convention de partenariat, afin que les Columérines, les Columérins et les personnes travaillant à Colomiers puissent bénéficier de tarifs négociés.

"Cette convention arrive dans un contexte national dégradé qui conforte davantage la mise en place de ce dispositif, a rappelé Mme le Maire en introduction. Les dépenses de santé pèsent dans le budget des ménages, ce qui conduit des foyers à ne pas recourir à certains soins. L'accès aux soins est un droit : il nous semblait donc indispensable d'être accompagnés d'un professionnel mutualiste qui partage nos valeurs, pour conclure ce partenariat."

"Ce projet a été mené de manière participative, par le biais d'une consultation des citoyennes et des citoyens, et en lien avec la CPAM pour réaliser un diagnostic du territoire. Cela nous a permis de faire un choix éclairé en ciblant précisément les besoins de la population, rappelle Arnaud Simion, 1er Adjoint à Mme le Maire délégué aux Solidarités humaines et à la santé. La Mutuelle Just nous a séduits par la qualité de son offre qui prend également en compte la dimension sport-santé, sur laquelle nous travaillons."

Entreprise de l'économie sociale et solidaire créée en 1927, la Mutuelle Just s'engage depuis 7

ans dans les mutuelles communales : une relation partenariale dans laquelle plus de 600 collectivités se sont lancées dans tout l'Hexagone.

Réunion publique samedi 17 septembre

Afin d'informer les Columérines et les Columérins, ainsi que les personnes travaillant à Colomiers, des modalités d'adhésion et des différents types de prestations, une réunion publique est organisée le samedi 17 septembre 2022 à 14h30 à la salle Gascogne.

En parallèle, les adhésions sont d'ores et déjà ouvertes sur le site Internet de la Mutuelle Just <https://www.just.fr/> : il convient de sélectionner "je cherche une mutuelle" et de se laisser guider.

Des permanences chaque semaine à Colomiers

Afin d'accompagner au mieux celles et ceux qui souhaiteraient adhérer à la Mutuelle Just, un numéro de téléphone est en place (0809 546 000), tandis que des permanences seront organisées sur le territoire selon le programme suivant.

Semaines impaires (à partir du 27 septembre 2022, sur rendez-vous) :

o Mardi matin : Maison citoyenne des Ramassiers de 9h30 à 12h30

o Mardi après-midi : Hôtel de ville de 15h à 19h

o Jeudi matin : Maison citoyenne Saint Exupéry de 9h30 à 12h30

o Jeudi après-midi : Maison citoyenne du Val d'Aran de 14h00 à 16h30

Semaines paires (à partir du 4 octobre 2022, sur-rendez-vous) :

o Mardi matin : Maison citoyenne de la Naspe de 9h30 à 12h30

o Mardi après-midi : CCAS de 15h à 19h

o Jeudi matin : Maison citoyenne d'En Jacca de 9h30 à 12h30

o Jeudi après-midi : Maison citoyenne du Seycheron et Maison citoyenne de la Crabe (en alternance) de 14h à 16h30

La prise de rendez-vous s'effectue :

COLOMIERS COMMUNIQUÉ DE PRESSE

o par téléphone au 0809 546 000

o en ligne, sur <https://www.just.fr/nos-agences> (tapez "Colomiers" dans la barre de recherche et sélectionnez "permanences").

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr